



Apprenti et droits aux apl / als

Par **Elaelian**, le **21/08/2012** à **13:28**

Bonjour,

Je suis apprenti qui vient de s'installer dans un logement en location.

Quelles sont les conditions pour bénéficier des APL ?

J'ai cru entendre que le salaire mensuel net actuel ne devait pas dépasser un certain plafond.

Est-ce vrai ? Si oui, quel est ce plafond ?

Y a-t-il d'autres conditions ?

Merci par avance